

Séminaire de lancement du PNA en faveur des Odonates
Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable,
des Transports et du Logement
3 décembre 2010

compte rendu « prise de notes »

Introduction du Ministère

Rappel du contexte politique dans lequel le PNAO s'inscrit : Directive Habitat et conférence de Nagoya sur la biodiversité, dont il ressort que la conservation des espèces doit être améliorée d'ici 2020 (objectif 12 = éviter l'extinction des espèces).

Il existe 70 PNA au niveau national.

Un PNA permet que la conservation d'un taxon soit pris en compte dans d'autres secteurs comme l'agriculture, la sylviculture, la production d'énergie...

Rappel chronologique des étapes du PNAO : fin de rédaction en mars 2010, validation CNPN le 2 juin, premier CoPil national le 6 octobre ; à venir en 2011 : rédaction des PRAO, validation, diffusion & phase test des outils.

Carte des régions engagées dans les PRAO : les régions de la moitié nord de la France tandis que celles de la moitié sud ne le sont pas encore, sauf PACA.

PRAO en Basse-Normandie

Présentation en pièce jointe.

Points forts : – réunion des bases de données cartographiques ;
– constitution d'une liste régionale d'espèces concernées par le PRAO, Liste Rouge amorcée par le Cercion et appuyée par le PRAO ;
– réalisation de fiches espèces ;
– élaboration du PRAO en partenariat avec les acteurs locaux ;
– mise en œuvre dès avril 2011 (du fait de l'existence des bases de données et d'une maquette des fiches espèces avant le PNAO).

Groupe LESMAC

Présentation en pièce jointe.

Points forts : – mise en évidence de la synergie des acteurs à l'échelle régionale et nationale ;
– exemple de la libre diffusion des connaissances vers le public ;
– standardisation des protocoles de suivi.

Restitution des ateliers

Conservation & actions de gestion

L'atelier avait pour but d'envisager les stratégies à suivre et non à passer en revue des outils techniques.

Définition des priorités de gestion

Les mots en gras sont des notions à prendre en compte obligatoirement.

– Première étape, inventaire des stations (ce sera fait avec l'atlas régional ; il sera d'autant plus exhaustif que les données seront réunies). Importance d'identifier les méta-populations.
– Deuxième étape, évaluer l'état de conservation [potentiel] des populations, ce qui diffère d'un

suivi des populations. Les articles 11 et 17 de la directive Habitat requièrent une évaluation de l'état de conservation tous les 6 ans (on peut donc se caler sur celui-ci). Le protocole doit être un peu plus poussé (avec dimension quantitative) mais ne doit pas être trop lourd sous peine de ne pas être appliqué. Il est impératif d'introduire la notion d'**indigénat** lors de cette évaluation (exuvies, ce qui est plus fastidieux que les adultes... ; **présence/absence** d'émergences sur des placettes de suivi...). Utilité d'avoir un SIG performant afin de coupler les infos odonatologiques avec des infos botanique/habitat, des notions de **pression/maîtrise foncière** par exemple pour définir un degré de menace... Définir la surface d'habitat favorable, ce qui peut être complexe pour les Anisoptères qui utilisent plusieurs habitats (ponte, alimentation, estivation...) ; on peut se focaliser sur la **surface d'habitat larvaire** favorable (ce qui est plus dans nos habitudes).

Que faire avec les petites populations en limite d'aire de répartition par exemple ? mettre l'accent dessus ou focaliser les moyens disponibles sur les noyaux pour l'espèce ? Quel avenir pour les eurosibériennes en limite sud ? Une petite station peut avoir son importance d'un point de vue **connectivité** entre d'autres populations. Question non résolue ; on s'en remet au choix des CoPil régionaux et biogéographiques qui tiendront compte des moyens disponibles et du nombre d'espèces du PRAO correspondant.

RhoMeO (<http://rhomeo.espaces-naturels.fr/>) est évoqué. Retour d'expérience : plusieurs niveaux de conservation peuvent ressortir pour un même lieu, suivant que l'on utilise les batraciens, les libellules... Le degré de réversibilité d'une disparition est pris en compte dans les évaluations.

Espèces à grande répartition

On a déjà une idée de ce qui est favorable à *O. curtisii*, *C. mercuriale*... On peut donc faire des recommandations de gestion dont l'efficacité devra être évaluée. Des mesures de gestions conservatoires ont déjà été données pour ces espèces dans les DOCOB par exemple. Le PRAO peut faire l'économie de doublons de recommandation et un objectif peut être de vérifier si ces mesures sont appliquées et si non, de faire en sorte qu'elles le soient.

S'appuyer sur les syndicats de rivière.

Protection législative

Protéger les espèces et les espaces.

Faire évoluer la liste des spp protégées en proposant une nouvelle liste basée sur la nouvelle Liste Rouge nationale (note de la SfO : les aires d'occurrence sont actuellement calculées afin d'appliquer pleinement les critères UICN ; publication prévue pour 2011). Quelles que soient les chances d'aboutir, il est du devoir du PNAO de faire ressortir la nécessité d'une telle révision.

Pour les espaces, à l'exception du littoral (Conservatoire du littoral), l'Etat n'a pas de droit de préemption lors d'une vente de terrain. Le PNAO peut tenter de faire évoluer les choses.

Loi sur l'eau : certains éléments peuvent s'avérer utilisables pour la protection des Odonates mais d'autres contradictoire... possibilité de faire évoluer les choses ?

Financements

Mise en avant du peu de moyens donnés par l'Etat et de l'importance des collectivités locales.

L'associatif fait le lien entre ces différentes collectivités qui communiquent à des degrés divers.

Connaissances & acquisition des données

Cohérence & déclinaisons régionales

Partage & retour d'expérience

Echos divers

La mise en œuvre du PRAO est plus importante que la rédaction elle-même.

La protection est une étape plus importante que la mise en place de suivis.

Utilité de plaquette grand public, pour sensibiliser le monde agricole, les scolaires...

Base de données : utilité d'avoir une vérification solide et une traçabilité de la donnée lors des échanges.

Pièces jointes

Programme du séminaire

Présentation PRAO Basse-Normandie

Présentation Groupe LESMAC

Liste des participants aux ateliers

Liste des participants aux ateliers

Conservation & actions de gestion

Branger F., Catil J.-M., Chevallier N., Dabry J., Desmots D., Dupont P., Duranel G., Fournier S., Freydier P., Guerbaa K., Havet S., Jourde P., Lambret P., Lebossé J.-P., Leclere M., Moncorgé S., Rondeau A., Sfreddo G., Meunier F., Robin J.-G.

Connaissances & acquisition des données

Cohérence & déclinaisons régionales

Partage & retour d'expérience